

JEAN-PIERRE GOUDAILLIER

**La langue intègre-t-elle plus vite que la société ?
Le cas du français contemporain des cités (FCC)**

There has been much debate in Europe about the question of integration / assimilation for many years, especially inside political parties. In France – and more recently in Germany – an important social divide appeared in the 1970s and 1980s. This is the direct consequence of the economic crises of the last decades, and it involves the appearance of a linguistic divide in disadvantaged neighbourhoods (Armenvierteln in Germany), which leads to the use of a linguistic register between the languages of the country of origin and the ‘standard’ language of the host country. In the case of France, the vocabulary of français contemporain des cités (FCC, contemporary urban ghetto slang) contains a large number of lexical items borrowed from immigrants’ languages. Are these loanwords the signs of linguistic integration rather than those of social integration? In contemporary French, and more precisely in FCC, the integration of loanwords mostly of Arabic, especially North African origin can be considered very important, while the social and cultural integration of people of foreign descent is very slow and faces huge difficulties.

En Europe, la question *intégration / assimilation* anime de nombreux débats, parfois houleux, plus particulièrement au sein des partis politiques, qu’ils soient ou non au pouvoir, ceci depuis de nombreuses années, voire plusieurs décennies. Même les mesures de discriminations positives, mises en place dans divers pays à partir d’un modèle calqué sur celui des multiples expériences menées aux États-Unis à partir des années 1960 (Cf., entre autres, Bougrab, 2007) ont montré leurs limites, leurs aspects négatifs et sont de ce fait contestées. Pour ce qui est de la France, au-delà de l’observation des controverses suscitées par les phénomènes migratoires contemporains et de celle des solutions politiques proposées, il importe de rappeler l’existence depuis les années 1970-1980 d’une *fracture sociale* importante (Gauchet, 1990), conséquence directe des différentes crises économiques survenues.

Si l’on observe les statistiques relatives aux situations économiques et socio-économiques de la France et de l’Allemagne depuis quelques années (cf. *Statista*, *Eurostat*, *INSEE*, etc.) divers faits marquants sont à relever, surtout lorsque l’on opère une approche contrastive de ceux-ci. Le taux de chômage moyen est de 10,6 %, si l’on prend en compte l’ensemble des pays de la Communauté Européenne, de 11,6 % dans la Zone Euro (données *Eurostat* 2012). Pour ce qui est de l’Allemagne le taux de chômage au cours des 23 années 1991-2012 est passé de 2,6 % à 2,9 %, avec des pics supérieurs à 4% à la fin des années 1990 et au cours des premières années 2000 (par exemple 4,86% en 2005, soit pratiquement 5%) (*Bundesagentur für Arbeit* 2012, repris par *Statista*).

Les données allemandes Land par Land de novembre 2012 indiquent un taux moyen de chômage en ex-RFA (Allemagne de l'Ouest) de 5,6 %, alors que celui relevé en ex-RDA (Allemagne de l'Est) est de 9,8 %, ce même taux étant de 6,5 % pour l'ensemble de l'Allemagne (*Bundesagentur für Arbeit* 2012, repris par *Statista*). La Bavière (Bayern) avec son taux relativement bas de 3,4 % se distingue nettement, tout comme le Land de Baden-Württemberg (3,8 %), des anciens Länder de l'ex-RDA, qui présentent, quant à eux, des valeurs comprises entre 6,3 % et 11,4 %¹.

Si l'on observe la géographie du chômage en Allemagne en 2014 (illustration 1), divers constats peuvent être faits. Alors que le taux national est de 7,5 % (6,5 % en 2012), des taux compris entre 11% et 15,4 % sont relevés surtout dans le Nord-Est du pays (ex-RDA).

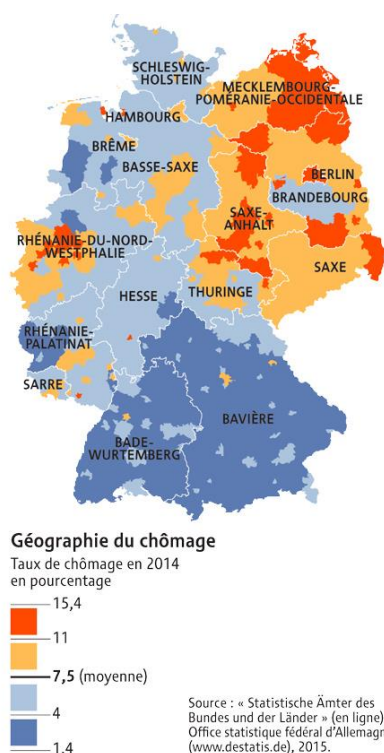


Illustration 1 : Taux de chômage dans les divers Länder allemands en 2014

¹ Niedersachsen : 6,3 % ; Thüringen : 7,8 % ; Sachsen : 8,9 % ; Brandenburg : 9,3 % ; Sachsen-Anhalt : 10,6 % ; Mecklenburg-Vorpommern : 11,2 % ; Berlin : 11,4 % (la ville de Berlin constitue à elle seule le Land du même nom).

Toujours en Allemagne, un autre paramètre doit être pris en compte, à savoir celui du seuil de précarité². Entre 2005 et 2011 le nombre de personnes se situant en-dessous de ce seuil passe de 14,7% à 15,1%, ce qui témoigne d'une relative stabilité pour l'ensemble du pays. Or, il doit être noté que la progression est nettement plus forte dans les grandes villes allemandes. Le pourcentage des personnes en-dessous du seuil de précarité, qui se situe à 17,5 % en 2005, est de 19,6 % en 2012, soit pratiquement une personne sur cinq.

On constate ainsi que la seule observation des chiffres du chômage d'un pays ne suffit pas pour avoir une idée satisfaisante de la situation économique de ses habitants, car tous ne bénéficient pas de ressources suffisantes pour vivre décemment, même dans le cas où ils ont un emploi et sortent de ce fait des statistiques du chômage. La prise en compte de l'évolution dans le temps du pourcentage de personnes en-dessous du seuil de précarité permet d'avoir une meilleure idée de l'existence ou non de situations de précarité importantes. Des disparités existent à l'intérieur même d'un pays, les diverses régions n'étant pas touchées de la même manière par la crise. L'illustration 2 nous fournit des exemples de ces disparités en matière de pourcentages des personnes en-dessous du seuil de précarité dans les divers Länder allemands en 2011 : les régions présentant des taux de précarité relativement limités de l'ordre de 11,0 à 13,9 % de la population sont en bleu pâle, celles connaissant des taux de précarité élevés avec des valeurs comprises entre 20,0 et 23,9 % sont en bleu foncé. On peut ainsi constater que le Land de Berlin, parmi d'autres, n'est pas très bien placé de ce point de vue, le pourcentage de personnes en-dessous du seuil de précarité s'élevant à 21,1 %, même si un autre Land, le Mecklenburg-Vorpommern présente un pourcentage encore plus élevé, à savoir 22,2 %. Le Sachsen-Anhalt avec 20,5 % est le troisième Land ayant un pourcentage élevé.

² Seuil fixé à 60 % du revenu moyen.

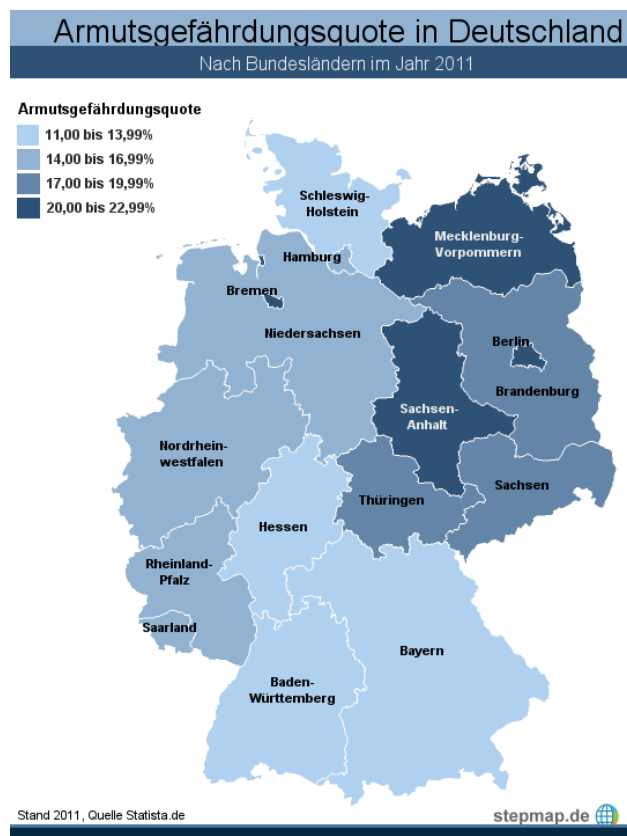


Illustration 2 : Personnes en-dessous du seuil de précarité dans les divers Länder allemands en 2011 (en %)

Pour Berlin les paramètres relatifs à la précarité font apparaître des taux importants, nettement au-dessus de la moyenne nationale (15,1 % ; cf. plus haut) pour deux arrondissements (Vierteln en allemand), à savoir Neukölln (22,5 %) et Friedrichshaim-Kreuzberg (21,3 %), deux quartiers défavorisés particulièrement peuplés, puisqu'ils ont respectivement 69.600 et 57.100 habitants. De ce fait, ils font partie de ce que l'on appelle en Allemagne Armenvierteln (quartiers pauvres) ou plus communément Kieze.

En outre, il ne doit pas être oublié que les jeunes sont plus particulièrement touchés par la précarité.

Qu'en est-il en France ?

De 2003 à 2013, exception faite des années 2007 et 2008, s'opère en France une augmentation constante du chômage, qui passe de 8,9 % à 10,5 % (illustration 3). Ce

chômage touche plus particulièrement les jeunes, ceci depuis de nombreuses années : de 1975 à 2010, le taux de chômage en pourcentage de la population active a toujours été supérieur pour les 15-24 ans (de l'ordre de 20% et plus en moyenne) que pour les 15-64 ans pris dans leur ensemble (environ 10%). Par ailleurs, il s'agit de noter que le taux de chômage est plus élevé pour les personnes résidant en Z.U.S. (quartiers défavorisés) par rapport à ce qui est constaté pour celles vivant hors Z.U.S. (en dehors des quartiers à précarité élevée) avec un différentiel de 13,3 % en 2011 (8,1 % en 2003) (illustration 4). Dès lors, on peut aisément comprendre que la situation des jeunes vivant dans les cités et quartiers français est particulièrement précaire, ce qui est à rapprocher de celle des jeunes vivant dans des quartiers défavorisés en Allemagne tels Neukölln ou Kreuzberg à Berlin présentés à titre d'exemples plus haut.

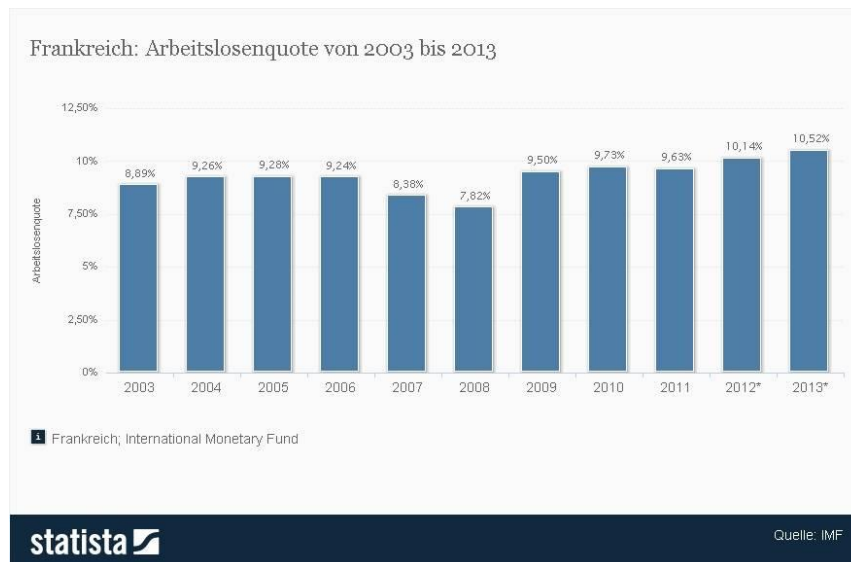


Illustration 3 : Taux de chômage en France de 2003 à 2013

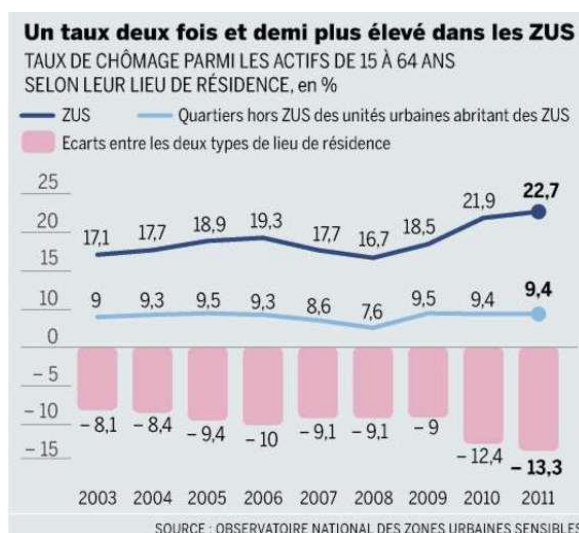


Illustration 4 : Taux de chômage en France selon le lieu de résidence (2003-2011)

Que ce soit en France ou en Allemagne, le nombre de ressortissants étrangers ou d'origine étrangère résidant dans de tels quartiers est élevé. Ce sont eux qui sont les premiers touchés par le chômage et la précarité, ce que permet de constater l'illustration 5, qui montre de manière évidente que les étrangers issus de pays en dehors de l'Union européenne sont les plus touchés par le chômage.

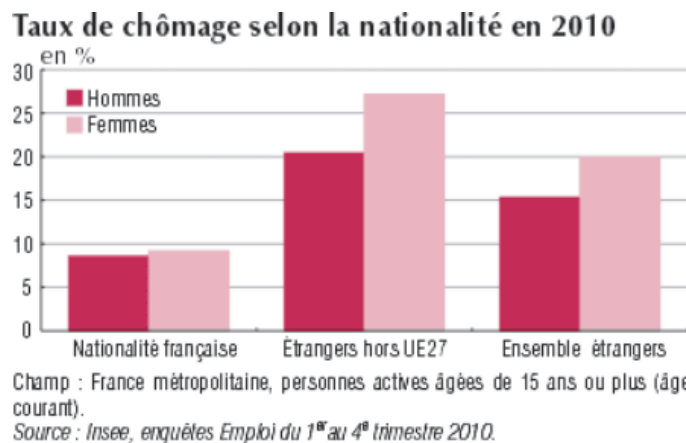


Illustration 5 : Taux de chômage selon la nationalité en 2010

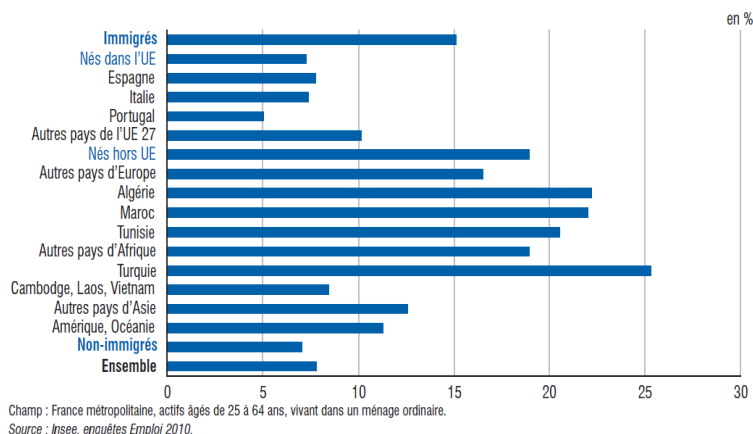


Illustration 6 : Taux de chômage des actifs immigrés âgés de 25 à 64 ans selon le pays d'origine

Si l'on se réfère à l'illustration 6, force est de constater que le chômage touche plus particulièrement les immigrés originaires de Turquie (25 %), d'Algérie, du Maroc et de Tunisie (un peu plus de 20 % en moyenne). Il en est pratiquement de même pour les descendants d'immigrés, puisque les taux de chômage relevés sont là aussi élevés, de l'ordre de 25 %, voire plus (illustration 7)³.

Taux de chômage des actifs descendants d'immigrés âgés de 15 à 64 ans selon le sexe et le pays d'origine des parents	en %		
	Ensemble	Hommes	Femmes
Descendants d'immigrés			
Nés dans l'UE 27	9	8	10
15 - 24 ans	23	21	25
25 - 64 ans	8	7	9
Espagne	9	9	9
Italie	8	7	10
Portugal	11	9	12
Autres pays de l'UE 27	9	9	8
Nés hors UE 27	24	25	22
15 - 24 ans	40	44	34
25 - 64 ans	19	19	18
Autres pays d'Europe	12	11	14
Algérie	25	27	23
Maroc	28	28	28
Tunisie	26	27	25
Autres pays d'Afrique	26	32	19
Turquie	24	21	27
Cambodge, Laos, Vietnam	16	19	12
Autres pays	13	15	10
Ni immigrés, ni descendants d'immigrés	8	8	8
15 - 24 ans	21	19	22
25 - 64 ans	7	6	7

Champ : France métropolitaine, actifs âgés de 15 à 64 ans, vivant dans un ménage ordinaire.
Source : Insee, enquêtes Emploi 2010.

Illustration 7 : Taux de chômage des actifs descendants d'immigrés âgés de 25 à 64 ans selon le sexe et le pays d'origine des parents

³ Les données de l'INSEE ne distinguent pas pour ces populations les 15-24 ans des 15-64 ans, mais tout laisse à penser que le chômage des plus jeunes (15-24 ans) est particulièrement élevé.

L'ensemble des données qui ont été présentées montrent de manière évidente que les situations de précarité, voire de grande précarité sociale, concernent en premier lieu et de manière importante les personnes étrangères et/ou les descendants d'immigrés, résidants dans des quartiers défavorisés. Ceci est valable tant en Allemagne qu'en France.

Dans les quartiers dits 'défavorisés', où sévit « une relégation à la fois sociale et spatiale » (Weil, 2005) parallèlement à cette précarité sociale s'est développée une *fracture linguistique* (Goudaillier, 1996, 1997), qui permet aux ressortissants étrangers ainsi qu'aux Français issus de l'immigration de s'approprier, au sein même de leurs réseaux de pairs, qui sont autant de *marchés francs* (Bourdieu, 1983), un registre linguistique interstitiel, situé entre les langues des pays d'origine et le français 'standard' et servant à exprimer avant tout une révolte sociale (Goudaillier, 2011, 2013). Le lexique de ce français contemporain des cités (*FCC*) contient un nombre important de lexèmes et expressions qui rendent compte de la situation précaire subie et de la révolte qui s'en suit. En voici quelques exemples :

tenir le mur

...ils nous ont vus qui *tenaient le mur* et tuaient le temps, les potes et moi... (Paul Smaïl, *Ali le magnifique*, Denoël, 2001, p. 21)

Quand j'avais xlas de leurs petits plans pourraves : tuer le temps dans les caves, *tenir le mur* avec leurs épaules, chourrer un caddie chez Auchan... (Paul Smaïl, 2001, p. 29)

...éviter ainsi de me faire tailler grave par la caille qui *tient le mur* des couloirs au niveau -3 et donne une note et son avis sur tout pote qui passe leuss, son allure, son attitude... (Paul Smaïl, 2001, p. 38)

squatter les parents

À quarante piges, tu as des lascars qui tiennent toujours le mur (oui ne font rien) et qui *squattent leurs parents* (Omar Guendouz et Jean-Karim Nicolo, 1997, p. 145)

squatter le hall, le porche

Rien à faire, on rouille là, on *squatte le porche*, Goudaillier [CARGO 1997]⁴

Dans ce cauchemar j'ai bien peur / Qu'il n'y ait point de lueur d'espoir / Pour un lascar qui *squatte les halls* du matin au soir (*La Confrérie*, Night & Day [1996], NDCD 031: «Tout s'écroule»)

De tels exemples semblent être à base exclusivement française d'un point de vue linguistique, mais ils ne le sont en réalité qu'en apparence. Ainsi, *squatter* est un lexème emprunté à l'anglais. Quant à la pratique consistant à « tenir le mur », lorsque l'on est oisif, que l'on est au chômage, son origine méditerranéenne ne fait aucun doute, tout comme dans une certaine mesure celle de « squatter » des lieux de passage, tels un hall ou un porche.

⁴ Enquêtes linguistiques faites en 1997 dans le cadre du Centre de Recherches Argotologiques (CARGO) de l'Université Paris Descartes.

À côté d'exemples de ce type, on trouve des séries complètes d'exemples, qui sont autant de mots « métissés » (ou « hybrides ») combinant un lexème d'origine étrangère (exogène), généralement d'origine arabe, et un suffixe français (endogène).

Un ensemble de termes, tous synonymes, à savoir *blédard*, *bledman*, *blédos*, *blédien*, *debléman* désignent celui qui arrive de son bled, le paysan, non seulement au sens littéral, mais aussi avec un sens dérivé : personne rustre, ignorante. Dès lors, il est aisé de comprendre, comment on aboutit dans le contexte des cités françaises au sens d'arabe, terme à connotation très forte. L'arabe classique *bilafid* a donné en arabe maghrébin *bled* avec le sens de terrain, ville, pays. C'est par l'intermédiaire de l'argot militaire d'Afrique du Nord à la fin du siècle dernier (époque du colonialisme) que ce terme est passé en argot. Dans le cas présent, la suffixation s'effectue en *-ien* (suffixe du registre standard), en *-os*, ou en *-ard* (deux suffixes argotiques). Il convient d'ajouter à cette liste *bledman*, mot composé avec *man* faisant office de suffixe, tout comme dans *debléman*, qui combine *man* avec le verlan *deblé* de *bled*.

Dans l'exemple ci-après, extrait de l'interview d'un rappeur, l'utilisation générique de *blédard* avec le sens de personne étrangère (celui qui vient d'un autre pays, le sien) est évidente :

Miami, ce n'est pas les Etats-Unis. Il n'y a que des *blédards* ici : des Brésiliens, des Jamaïcains, des Vénézuéliens, des Européens. C'est tout mélangé (Booba, interview, *Le Parisien*, 02 novembre 2012)

hétiste

Un *hétiste* est une personne désœuvrée (sans travail, généralement au chômage). Ce terme est composé à partir d'un mot arabe dialectal maghrébin, qui désigne le mur, auquel on a ajouté le suffixe *-iste*. Le *hétiste* est par conséquent celui qui est adossé au mur, passant son temps à ne rien à faire, parce qu'il n'a pas de travail (on trouve aussi l'expression *être un hétiste* / *être un hittiste*, qui en est dérivée).

Des *hétistes*, y'en a aussi ici, dans cette cité... comme partout, toujours la même galère... c'est la crise, Goudaillier [CARGO 1995-1996]

kiffer

Kiffer, aimer, est à rapprocher d'une part de l'arabe *kiff* (mélange de cannabis et de tabac) et du fait, par conséquent, d'aimer le *kiff* ; on trouve des locutions telles *être kiff de quelqu'un* (aimer quelqu'un), *être en kiffance grave* (aimer beaucoup).

Un jour elle a parlé de *kiffer*, pas *kiffer*.. et moi, ça m'a choquée... mais j'ai dit : ell'parle du *kiff*, parce que chez nous... *kiff*, c'est.. c'est la drogue... quand un jour ils étaient devant la télé... ils ont dit : oh, j'le *kiffe* trop!... aah, donc, voilà j'ai dit : maintenant, j'ai compris *kiffer*, ça veut dire que vous aimez la personne.. (Émission "Au-delà de nos différences", *France 2*, 21 mai 2005 [Fatia, mère d'Iman])

Tu te choisis une petite vendeuse qui te fait *kiffer méchant*!
(Pub "Boulangier", E1, 08 août 2006 ; www.boulangier.fr)

T'as kiffé grave, quoi !"
(Émission "Au-delà de nos différences", France 2, 21 mai 2005)

Je suis en kiffance grave, là !
(<http://greluche-du-net.skyblog.com/2.html>, avril 2005)

Faut-il voir dans les emprunts et mots « métissés » présentés ci-dessus à titre d'exemples, ce parmi beaucoup d'autres du même type, la preuve d'un processus d'intégration linguistique, qui serait pour sa part plus avancé que celui de l'intégration sociale ?

Au-delà du simple discours rhétorique, qui sous-tend une telle hypothèse, il doit cependant être constaté, que l'intégration dans la langue française, plus particulièrement dans sa variété désignée par *Français Contemporain des Cités (FCC)*, de lexèmes d'origine arabe, maghrébine, s'opère actuellement sur une échelle relativement importante, alors que dans le même temps l'intégration sociale, culturelle de ressortissants d'origine étrangère semble marquer le pas.

Bibliographie

- BOUGRAB Jeannette (2007), *Les discriminations positives – Coup de pouce à l'égalité ?*, Paris, Dalloz.
- BOURDIEU Pierre (1983), « Vous avez dit "populaire" », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, N° 46, p. 98-105.
- GAUCHET Marcel (1990), « Les mauvaises surprises d'une oubliée : la lutte des classes », *Le Débat*, N° 60, p. 257-266.
- GOUDAILLIER Jean-Pierre (2013), « Langue et intégration : le cas français », in : *Sprachkontakte. Variation, Migration und Sprachdynamik* (Herausgegeben von Thomas Stehl), Band 2, Berlin, Bruxelles, Francfort-sur-le-Main, New York, Oxford et Vienne, Peter Lang (*Sprachkontakt, Sprachvariation, Migration: Methodenfragen und Prozessanalysen* (Th. Stehl, C. Schlaak, L. Busse éds.), p. 51-65.
- GOUDAILLIER Jean-Pierre (2011), « Intégration et langue : marquer son identité n'est pas refuser sa nationalité », *Droit de vivre* (Licra), N° 633, p. 25-27.
- GOUDAILLIER Jean-Pierre (1997), *Comment tu tchatches ! – Dictionnaire du français contemporain des cités*, Paris, Maisonneuve & Larose (3ème édition 2001, 305 pages).
- GOUDAILLIER Jean-Pierre (1996), « Les mots de la fracture linguistique », *Revue des deux mondes*, mars 1996, p. 115-123.
- GUENDOOUZ Omar, NICOLO Jean-Karim (1997), *La cité : Wahab, Khouna, Eric et les autres, jours tranquilles en banlieue*, Paris, Éditions Le pré aux clercs.
- SMAÏL Paul (2001), *Ali le magnifique*, Paris, Denoël.
- WEIL Patrick (2005), *La République et sa diversité*, Paris, Éditions du Seuil.

JEAN-PIERRE GOUDAILLIER

Université Paris Descartes

Courriel : Jean-Pierre.Goudaillier@paris5.sorbonne.fr